

Infirmiers : l'Ordre signe un partenariat avec France Victimes



© 2026 Les Echos Publishing

Alors qu'en janvier 2026, l'Ordre avait lancé une campagne nationale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) subies par les infirmières et les infirmiers dans le cadre de leur exercice professionnel, il va plus loin aujourd'hui en signant un partenariat avec l'association France Victimes, qui devrait ainsi renforcer l'accompagnement des victimes. Ce partenariat complète le dispositif, déjà en place, des conventions sécurité-justice, qui organisent la réponse immédiate (police, justice, protection), et celui des référents violences de l'Ordre, qui assurent une écoute et une orientation entre pairs.

Une prise en charge pluridisciplinaire

L'intervention de France Victimes permet d'ajouter un accompagnement spécialisé, gratuit et confidentiel, dans la durée. Ce réseau national d'accompagnement des victimes d'infractions pénales regroupe plus de 130 associations locales sur l'ensemble du territoire et propose une prise en charge pluridisciplinaire (juridique, psychologique et sociale) assurée par des professionnels. Seront ainsi proposés aux infirmiers qui le souhaitent une écoute, un soutien

psychologique, une aide juridique et un guichet sécurisé pour signaler les violences.

Pour en savoir plus :

<https://stopviolences.ordre-infirmiers.fr/>

© 2026 Les Echos Publishing